

TECHNIQUES DE SIGNALEMENT AUPRÈS DES SERVICES DE POLICE

(Prescrites par la Direction Départementale de Sécurité Publique)

▪ SIGNALEMENT D'UNE PERSONNE

- Rubriques minimum :
 - Sexe
 - Âge apparent
 - Taille
 - Type
 - Cheveux (aspect et couleur)
 - Signes particuliers (barbe, lunettes, accent, ...)

- Encore mieux ... :
 - Corpulence
 - Tenue vestimentaire

▪ SIGNALEMENT D'UN VEHICULE

- Rubriques minimum :
 - Numéro d'immatriculation
 - Marque
 - Couleur

- Encore mieux ... :
 - Nombre d'occupants
 - Signalement sommaire du conducteur
 - Signes particuliers (chocs apparents, autocollants, ...)